



CAHIER DES CHARGES / REGLEMENT 2012

GRAND NATIONAL DRESSAGE



Toutes les questions ayant trait à l'organisation d'une étape du Grand National de Dressage doivent se référer aux Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques de Dressage du règlement FFE, et au règlement du circuit concerné.

En acceptant ce cahier des charges l'organisateur s'engage à respecter les différentes prescriptions décrites ci-après.

I - GENERALITES

Le Grand National est un circuit de référence dans le domaine des sports équestres. Il se dispute par Ecurie. Simple et facile à médiatiser, il permet à la FFE de mettre en avant les meilleurs concours nationaux et de valoriser les propriétaires et les sponsors-partenaires des Ecuries.

- A. Le Grand National se court sur **6 concours nationaux proposant une épreuve Pro Elite Grand Prix** support du challenge Grand National.
- B. Les épreuves du Grand National se déroulent sur des concours répondant au cahier des charges technique défini par la FFE.
- C. La participation et les engagements se font par Ecurie. Les Ecuries s'inscrivent auprès de la FFE. Les engagements des chevaux et de l'Ecurie dans les concours étapes du Grand National se font par le système fédéral informatique FFE COMPET.
- D. Une Ecurie est une personne physique ou morale pour laquelle courent 2 cavaliers titulaires d'une licence de compétition PRO, sur autant de chevaux que souhaité.
- E. Les logos publicitaires des Ecuries sur le cheval et sur le cavalier sont libres en taille.



- F. Les cavaliers courent pour une seule Ecurie par saison.
- G. A chaque étape, des points sont attribués aux 8 premières Ecuries en fonction de leur classement dans l'épreuve Pro Elite Grand Prix.
- H. Pour prétendre figurer au classement général, l'Ecurie doit avoir participé au moins à 4 étapes.
- I. Seuls les **4 meilleurs classements** d'une Ecurie comptent pour le classement général.
- J. Une dotation d'étape Grand National FFE est attribuée aux 8 Ecuries les mieux classées, en sus des gains de l'épreuve pro élite GP.
- K. Une dotation est attribuée aux 8 premières Ecuries du classement général à l'issue du circuit annuel.
- L. L'inscription et l'adhésion d'une Ecurie dans le Grand National 2012 vaut acceptation du présent règlement.

II - INFRASTRUCTURE

- Terrain de détente garantissant l'intégrité physique des chevaux, minimum de 60 x 20 m.
- Carrière des 10 min en sable de 60 x 20 m pour les étapes en extérieur.
- Carrière de compétition avec un sol de très bonne qualité.
- Lices et tribunes de juges conformes au règlement international.
- Ecuries offrant toutes les conditions de confort et de sécurité : alimentation en eau, en électricité et des douches pour chevaux : cf. Règlement Vétérinaire de la FEI, 10^{ème} édition 2006, Annexe XVI.
- Saisie informatique des notes et affichage public permanent.
- Liaisons radio (Talkie,...) entre écuries, paddock, terrain de concours...



III - PROGRAMME

A concevoir sur deux ou trois jours, avec le Sélectionneur National et à valider par la FFE, selon les deux programmes types au choix proposés ci-dessous. Les épreuves obligatoires se déroulent sur la même carrière appelée Carrière du Grand National.

Programme type 1

Date	Epreuves obligatoires				Epreuves facultatives
VENDREDI			7 ans B	Pro 1 GP	
Particularités			réservées aux chevaux de 7ans	Non obligatoire pour les concurrents	
SAMEDI	Juniors Am1 préliminaire	Jeunes Cavaliers Pro 3 GP	7 ans A	Pro Elite GP début d'après midi *	Poneys As Poney Imposé
Particularités	avec classement bis As Jeunes	avec classement bis As Jeunes	réservées aux chevaux de 7ans	Comptant pour l'attribution des points du Grand National	
DIMANCHE	Juniors Am1 GP	Jeunes Cavaliers Pro 2 Préliminaire		GPS et Libre ** Avant 16h	Poneys As Poney GP ou As Poney Préliminaire***
Particularités	avec classement bis As Jeunes	avec classement bis As Jeunes		Non obligatoire pour les concurrents mais attribuant des points pour le classement GN	

Programme type 2

Date	Epreuves obligatoires				Epreuves facultatives
VENDREDI				Pro 1 GP	
Particularités				Non obligatoire pour les concurrents	
SAMEDI	Juniors Am1 préliminaire	Jeunes Cavaliers Pro 3 GP	7 ans B	Pro Elite GP début d'après midi *	Poneys As Poney Imposé
Particularités	avec classement bis As Jeunes	avec classement bis As Jeunes	réservées aux chevaux de 7ans	Comptant pour l'attribution des points du Grand National	
DIMANCHE	Juniors Am1 GP	Jeunes Cavaliers Pro 2 Préliminaire	7 ans A	GPS et Libre ** Avant 16h	Poneys As Poney GP ou As Poney Préliminaire***
Particularités	avec classement bis As Jeunes	avec classement bis As Jeunes	réservées aux chevaux de 7ans	Non obligatoire pour les concurrents mais attribuant des points pour le classement GN	

*les horaires sont à définir avec le service Communication FFE.

* * Pro Elite Libre support de la Coupe de France Pro

***à déterminer avec la Direction Technique Nationale



IV - OFFICIELS DE COMPETITION

5 juges pour les épreuves Pro Elite, 7 ans et As: FEI ou FFE National Elite désignés et pris en charge par la FFE, dont au moins un juge étranger de label I ou IO.

Un juge ne peut pas officier plus de trois fois sur le Grand Tour d'un Grand National.

1 commissaire : pour le contrôle des embouchures, des détente et l'appel des concurrents aux 10'.

V - SPEAKERS

Le nom du speaker doit être transmis au directeur du Grand National pour validation, un mois avant l'organisation de l'étape.

Rôle du speaker:

- Annoncer le nom de l'Ecurie, du cavalier et le propriétaire du cheval
- Présenter l'Ecurie en quelques mots
- rappeler le classement provisoire des Ecuries avant l'étape,
- annoncer les différents challenges et les partenaires du Grand National,
- annoncer : les étapes passées et suivantes
les classements individuels et équipes

Toutes les informations nécessaires sont fournies par le Service Communication FFE.

VI - ENGAGEMENTS

Les engagements se font par épreuve, conformément au programme du concours.

Tout cavalier appartenant à une Ecurie inscrite dans le Grand National 2012 peut effectuer :

- tout changement de cheval Gratuitement
- tout changement d'épreuve en s'acquittant de l'éventuelle différence de coût
- tout engagement terrain sans coût supplémentaire

VII - DOTATIONS

Epreuve	Dotations à la charge de l'organisateur
Pro Elite Grand Prix	Au moins 4000€, répartis conformément au tableau type des prix par tiers / cf art 5.11C des dispositions générales du Règlement des compétitions de la FFE
Epreuves	Dotations FFE – Répartition réglementaire -
Pro 3/7 ans B	800 euros, prix créés à la charge de l'organisateur
Pro 3/7 ans A	1000 euros, prix créés à la charge de l'organisateur



Pour l'épreuve Pro Elite Grand Prix :

- L'organisateur d'une étape s'engage à distribuer au moins 8 Prix aux concurrents.
- La FFE dote les Ecuries selon la répartition suivante :

DOTATION D'ETAPE	
pour chaque Ecurie, en sus des gains de l'épreuve	
Total	5 000 €
1 ^{ère} Ecurie	1 500 €
2 ^{ème} Ecurie	1 200 €
3 ^{ème} Ecurie	800 €
4 ^{ème} Ecurie	300 €
5 ^{ème} Ecurie	300 €
6 ^{ème} Ecurie	300 €
7 ^{ème} Ecurie	300 €
8 ^{ème} Ecurie	300 €

DOTATION DU CLASSEMENT GENERAL	
Total	18 000 €
1 ^{ère} Ecurie	7 000 €
2 ^{ème} Ecurie	4 000 €
3 ^{ème} Ecurie	3 000 €
4 ^{ème} Ecurie	800 €
5 ^{ème} Ecurie	800 €
6 ^{ème} Ecurie	800 €
7 ^{ème} Ecurie	800 €
8 ^{ème} Ecurie	800 €

VIII - RECOMPENSES

Les récompenses listées ci-dessous sont commandées par la FFE et transmises directement à l'organisateur.

Cavaliers	Coéquipiers	Propriétaires	Sponsors	organisateurs
3 premiers : <ul style="list-style-type: none"> • Plaques • Flots • Tapis ou couvertures 	3 premiers : <ul style="list-style-type: none"> • Plaques • Flots 	3 premiers : <ul style="list-style-type: none"> • Plaques 	3 premiers : <ul style="list-style-type: none"> • Plaques 	<ul style="list-style-type: none"> • Plaque

IX - PROTOCOLE DE REMISE DES PRIX

Le protocole de remise des prix prend effet dès la fin de l'épreuve.

La remise des prix du Grand National se fait avant la remise des prix de l'épreuve Pro Elite Grand Prix. Elle doit durer au maximum 4 minutes, afin de permettre aux organisateurs de préparer la remise des prix de l'épreuve

Déroulement :

1. Calcul des résultats de l'étape du Grand National et annonce par le ou les speakers sous couvert de la FFE.
2. Installation du podium, des visuels du Grand National sur la piste par l'organisateur, de la table de remise des prix avec tapis de selle, plaques et flots Grand National.
3. Remise des prix Grand National :
 - les 3 cavaliers représentants les 3 premières Ecuries entrent sur la piste ensemble du 3^{ème} au 1^{er} et viennent se placer derrière le podium.
 - seul le meilleur cavalier de l'Ecurie est appelé à cheval.
 - les cavaliers montent sur le podium du 3^{ème} au 1^{er}.
 - le 2^{ème} cavalier de l'Ecurie est invité à monter sur le podium.
 - les responsables et partenaires des trois premières Ecuries sont invités à la remise des prix et montent sur le podium.
 - les propriétaires des trois chevaux sont également invités à la remise des prix et montent sur le podium.
4. Remise des Prix du Pro Elite Grand Prix.

X - CHALLENGE DES JEUNES

Le challenge des jeunes a pour objectif de récompenser les 3 meilleurs cavaliers de 26 ans et moins participant au du circuit, lors de chaque étape du Grand National 2012.

- Le challenge des jeunes se fait sur l'épreuve Pro Elite Grand Prix de chaque étape du Grand National de dressage 2012,
- Pour figurer dans ce classement, un cavalier doit
 - Etre membre d'une Ecurie engagée dans le Grand National 2012,
 - Etre âgé de 26 ans et moins dans l'année 2012,
 - Terminer sa reprise avec un minimum de 60 %.
- L'organisateur établit le classement Jeunes des participants sur la reprise Pro Elite Grand Prix. Une dotation spécifique sera attribuée par la FFE aux trois meilleurs jeunes lors de chaque étape : 800€ au 1er, 400€ au 2ème et 300€ au 3ème. Les résultats sont gérés par la FFE et sont payés après chaque étape.
- Le meilleur jeune de chaque étape est appelé à la remise des prix et reçoit une plaque et un flot.
- Pour tous les autres points, le règlement officiel du Grand National 2012 s'applique. Participer au challenge des Jeunes ne retire pas le classement et la dotation des Ecuries du Grand National.



XI – CHALLENGE DES PROPRIETAIRES "INTERCONTINENTAL- RICHARDS ZEGER"

Le challenge des propriétaires "INTERCONTINENTAL- RICHARDS ZEGER " a pour objectif de récompenser le propriétaire du meilleur cheval de l'année du circuit du Grand National de dressage 2012.

- Le challenge des propriétaires "INTERCONTINENTAL- RICHARDS ZEGER " se fait sur l'épreuve Pro Elite Grand Prix de chaque étape du Grand National 2012.
- Des points sont attribués à l'issue de chaque étape :
- Le classement final est établi par cumul des points obtenus lors des étapes.
- Le propriétaire du meilleur cheval du Grand National de dressage 2012 est récompensé.

XII– Coupe de France Pro

La Coupe de France Pro se court sur l'ensemble des épreuves Pro Elite Libre du Grand National de Dressage.

- Des points sont attribués à l'issue de chaque étape :

REPARTITION DES POINTS	
1 ^{er} couple	13 points
2 ^{ème} couple	11 points
3 ^{ème} couple	9 points
4 ^{ème} couple	7 points
5 ^{ème} couple	6 points
6 ^{ème} couple	5 points
7 ^{ème} couple	4 points
8 ^{ème} couple	3 points

Un point participatif pour tous les couples au-delà de la 8^{ème} place

- Le classement final est établi par cumul des points obtenus lors des étapes avec un coefficient 1,5 pour la finale.
- Les meilleurs couples sont récompensés lors de la dernière étape du Grand National

Classements Finales de la coupe : Plaques et flots FFE, dotations organisateurs.



XIII - REPARTITION DES POINTS

Écuries du Grand National :

A chaque étape, des points sont attribués aux 8 premières Ecuries en fonction de leur classement dans le Pro Elite Grand Prix de la façon suivante :

REPARTITION DES POINTS	
1 ^{ère} Ecurie	13 points
2 ^{ème} Ecurie	11 points
3 ^{ème} Ecurie	9 points
4 ^{ème} Ecurie	7 points
5 ^{ème} Ecurie	6 points
6 ^{ème} Ecurie	5 points
7 ^{ème} Ecurie	4 points
8 ^{ème} Ecurie	3 points

- Au delà de la 8^{ème} place, les Ecuries se voient attribuer 1 point participatif.
- Attribution de points bonus pour l'Ecurie:
 - Un point si les deux cavaliers d'une Ecurie participent à l'épreuve Pro Elite Grand Prix.
 - Un point par participation dans le GPS par cavalier.
 - Deux points par participation dans la Pro Elite Libre par cavalier.

Les points sont cumulables

Challenge des Jeunes :

A chaque étape, des points sont attribués aux 8 premiers Jeunes en fonction de leur classement dans le Pro Elite Grand Prix de la façon suivante :

REPARTITION DES POINTS	
1 ^{er} Jeune	13 points
2 ^{ème} Jeune	11 points
3 ^{ème} Jeune	9 points
4 ^{ème} Jeune	7 points
5 ^{ème} Jeune	6 points
6 ^{ème} Jeune	5 points
7 ^{ème} Jeune	4 points
8 ^{ème} Jeune	3 points

- Au delà de la 8^{ème} place, les Jeunes se voient attribuer 1 point participatif.



Challenge des Propriétaires « INTERCONTINENTAL – RICHERD ZEGER»:

A chaque étape, des points sont attribués aux 8 premiers chevaux en fonction de leur classement dans l'épreuve Pro Elite Grand Prix de la façon suivante :

REPARTITION DES POINTS	
1 ^{er} Cheval	13 points
2 ^{ème} Cheval	11 points
3 ^{ème} Cheval	9 points
4 ^{ème} Cheval	7 points
5 ^{ème} Cheval	6 points
6 ^{ème} Cheval	5 points
7 ^{ème} Cheval	4 points
8 ^{ème} Cheval	3 points

- Au delà de la 8^{ème} place, les chevaux se voient attribuer 1 point participatif.

XIV - TRANSMISSION DES RESULTATS

L'organisateur doit transmettre les résultats de l'épreuve Pro Elite Grand Prix sur le terrain au directeur du Grand National ou à son représentant, **et impérativement au service FFECOMPET ffecomp@ffe.com le soir du dernier jour.**

Les listes de départ sont à télécharger sur FFECOMPET

XV - PROMOTION ET COMMUNICATION

Obligations de l'organisateur

Un mois avant le début du concours, l'organisateur adressera à la FFE un courrier avec plan de localisation pour l'emplacement du camion Grand National des banderoles, des bannières, des obstacles... Le plan validé par la FFE sera mis en place par l'organisateur et contrôlé sur place par le directeur du Grand National ou son représentant.

Le cartouche FFE / Grand National et les logos des partenaires doivent obligatoirement figurer sur tous les supports de communication du concours : listes de départ, programme, affiche, site du concours... Ces visuels doivent être validés par la FFE.

La remise des prix doit se faire selon le protocole fédéral défini par la FFE. L'organisateur assure la mise en place du podium, des récompenses et des éléments de visibilité en accord avec le représentant FFE sur place.



Droits des images

La FFE est seule propriétaire des droits d'exploitation des différentes épreuves support du Grand National. Elle est seule habilitée à diffuser et/ou autoriser la diffusion de tout ou partie des images animées représentant les épreuves du Grand National sur tous supports audiovisuels de son choix et en tous formats.

A ce titre, la FFE est seule habilitée à entrer en relation, négocier et contracter avec les opérateurs de paris en ligne pour tout ce qui concerne les données et résultats des épreuves supports de paris liés au circuit Grand National et pour les épreuves qui le composent, prises isolément, en association ou globalement.

Si le concours dispose d'un partenaire vidéo, la société fournira à la FFE des images vidéo au format WMV pour l'épreuve Pro Elite Grand Prix, le barrage et la remise des prix.

De plus, la société devra remplir une cession de droits vidéo au profit de la FFE pour l'épreuve Pro Elite Grand Prix Grand National.

L'organisateur pourra disposer de toutes les images réalisées par la FFE sur son étape Grand National pour tous usages.

L'organisateur fournira à FFE Communication pour la promotion du Grand National des photos de la remise des prix ainsi que des photos sport et ambiance des épreuves libres de droits.

L'organisateur doit mettre en place un service pour la presse avec un accès internet.

Le programme devra comporter une page de publicité pour le Grand National, fournie par FFE Communication au format indiqué par l'organisateur un mois avant le concours.

Promotion et communication FFE

- La FFE fera la promotion du circuit, notamment par dossiers de presse, communiqués et plaquettes de présentation.
- FFE Communication adressera 200 affiches Grand National personnalisées à chaque organisateur.
- La FFE anime le site du Grand National et l'actualise après chaque étape
- La FFE met en ligne sur FFE TV un sujet sur chaque étape du Grand National et différents parcours des cavaliers participant à l'épreuve du Grand National.
- La FFE met en place publicités et annonces presse dans les différentes revues équestres pour le circuit et pour chaque étape.

Communication FFE

Pour chaque étape :

- Annonce et compte-rendu
 - dans la Lettre Fédérale
 - par communiqués mailés à la presse de la région, écrite, radio, TV et internet
 - par Newsletters
- Information dans la REF
- Envoi d'un SMS aux abonnés après chaque étape
- Droit d'utilisation des visuels annuels du Grand National.



XVI – CALENDRIER 2012

1	LE MANS	72 - Pays de la Loire	23-25 mars indoor
2	JARDY MARNES LA COQUETTE	92 – Ile de France	5 – 9 avril
3	AUVERS	50 - Normandie	11 – 13 mai
4	LES BREVIAIRES - CORBET	78 – Ile de France	21 - 24 juin
5	COMPIEGNE	60 - Picardie	5 – 7 octobre
6	SAINT LO	50 – Normandie	9 – 11 Novembre indoor

Le

Bon pour acceptation

Pour la Fédération
Jean-Claude GAST
Directeur Général

Pour
Responsable légal

INFORMATIONS A COMPLETER :

Club adhérent organisateur :

Contact :

Téléphone :

Portable :

Mail :

